

JEUNE!MG

Le Bulletin des Jeunes Médecins Généralistes

Snjmg

N°16
Déc 2016



Les événements du SNJMG

Assemblée générale 2016
Assises : Les 25 ans du SNJMG
Formations Thèse

Partenariats

La Médicale
Prescrire
Réseau Pro Santé
Madefomed
Compta santé
ABCPL – AGA

PERSPECTIVES

Communiqués de Presse

Des partenaires
solidaires

À VOTRE
RÉUSSITE !

Vous avez un projet d'installation ?



<https://installation-liberale.lamedicale.fr>

Site dédié à **l'installation**
et à la **1^{ère} activité libérale**
des professionnels de santé



ESPACE PERSONNEL
GRATUIT



ACTUALITÉS,
VIDÉOS, TÉMOIGNAGES,
ARTICLES JURIDIQUES...



ACCOMPAGNEMENT ET
CONSEILS JURIDIQUES
DE NOTRE **EXPERT !**



CONTENU COMPLET
ADAPTÉ À VOTRE PROFESSION

» Contactez-nous :



www.lamedicale.fr et



application iPhone
et Android

► N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON GRATUIT



SOMMAIRE

EDITORIAL

p. 05

LES ÉVÈNEMENTS DU SNJMG

P. 06/08

Assemblée générale 2016

Assises : Les 25 ans du SNJMG

Formations Thèse

PARTENARIATS

p. 09/26

La Médicale

Pourquoi Prescrire ? Pourquoi s'abonner à Prescrire ?

Réseau Pro Santé

Madeformed : Comparatif des solutions de gestion de rendez-vous

Compta santé, l'expert-comptable partenaire du SNJMG

Comptabilité – Fiscalité et adhésion à une AGA

PERSPECTIVES

p. 27/31

Communiqués de Presse

Nouvelle convention médicale : Quelles ambitions pour la Médecine Générale

Campagne de vaccination contre la grippe : Discrimination des professionnels de santé remplaçants

Les jeunes et futurs médecins de France, unis contre un amendement destructeur

Praticien territorial médical de remplacement : Un miroir aux alouettes ?

ANNONCES DE RECRUTEMENT

p. 32/39

Présidente : Emilie FRELAT

Secrétaire général : David AZERAD

1^{ère} Vice-Présidente : Bernadette DREVON-ZAMBON

2^{ème} Vice-Présidente : Aurélie TOMEZZOLI

Trésorier Général : Procope PANAGOULIAS

Chargée de mission "Privés de Thèse" : Christine WYTTEBACH

Rédactrice en chef : Emilie FRELAT

N°ISSN : 1243-3403

N° de commission paritaire : 74148

Régie publicitaire :

Reseauprosante.fr / Macéo éditions

6, avenue de Choisy | 75013 Paris | M. TABTAB Kamel, Directeur

Imprimé à 2100 exemplaires. Maquette et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.



Chers tous,

L'année 2016 touche à sa fin... et voici déjà 2017 et son lot de propositions électorales et, pour un certain nombre, démagogiques. Il nous appartiendra, cette année encore, d'être attentifs et de porter une vision à long terme sur l'évolution de notre métier et notre système de santé dont nous faisons parti.

Ce numéro spécial porte tout particulièrement sur nos partenaires. Le questionnement faisant partie intégrante de notre syndicat, il nous a semblé intéressant de vous les (re)présenter afin que vous puissiez vous interroger sur vos besoins et vos attentes actuels et à venir en termes de vie professionnelle et personnelle.

Je vous souhaite donc de bonnes fêtes de fin d'année à tous...

Dr Emilie FRELAT
Présidente du SNJMG



GARDER CONTACT - ADHERER

www.snjmg.org

Tél : 01 47 98 55 94 - Fax : 01 47 98 56 48

N'hésitez pas, nous sommes là pour ça !

Snjmg



Macéo éditions



Retrouvez toutes nos actualités
et communiqués sur le site

snjmg.org

Assemblée Générale du SNJMG

L'assemblée générale ordinaire 2016 du syndicat s'est tenue dans les locaux de la revue Prescrire le samedi 10 décembre 2016 à 15 heures.

Ce fut un moment idéal pour se retrouver ensemble et faire le point sur l'action du syndicat tout en échangeant sur les projets de demain.



Les 25 d'existence du SNJMG !

Nous sommes très heureux de vous annoncer que les prochaines assises du syndicat fêteront ses 25 ans d'existence, le samedi 4 mars 2017.

Celles-ci auront lieu aux Salons du Relais de la Gare de l'Est - 4 rue du 8 mai - 75010 Paris



Formations « Thèse »

Les 27 et 28 janvier 2017

The logo for SNJMG (Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes) features the letters 'Snjmg' in a stylized, lowercase font. The 'S' is orange, and the 'njmg' is white. The background is a dark purple rectangle.

Jeunes
Médecins
Généralistes

SYNDICAT NATIONAL DES JEUNES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

SOIREE THESE LA MÉTHODOLOGIE

ANIMÉE PAR LE DR AURÉLIE TOMEZZOLI
VICE-PRÉSIDENTE DU SNJMG

**VENDREDI 27 JANVIER
2017**

À PARTIR DE 19H30

POURQUOI ?

**PARCE QUE FAIRE SA THÈSE NE DEVRAIT PAS ÊTRE UNE CORVÉE
MAIS L'OCCASION DE RÉFLÉCHIR DE MANIÈRE INDÉPENDANTE ET DOCUMENTÉE
SUR UN SUJET MÉDICAL QUI NOUS INTÉRESSE**

COMMENT ?

**NOUS VOUS AIDERONS, À PARTIR DE VOTRE IDÉE INITIALE,
À DÉFINIR VOTRE QUESTION DE RECHERCHE,
PUIS LA MÉTHODE LA PLUS ADAPTÉE POUR Y RÉPONDRE,
EN MINIMISANT LES RISQUE DE BIAIS.**

DANS LES LOCAUX DE NOTRE PARTENAIRE :



**3 RUE SAINT VINCENT DE PAUL - 75010 PARIS
M° GARE DU NORD**

Inscription 01 47 98 55 94 - www.snjmg.org - info@snjmg.org

Consultez notre site www.snjmg.org et soutenez nos actions en adhérant en ligne !

The logo for SNJMG, featuring a stylized orange 'S' followed by 'njmg' in white lowercase letters on a dark purple background.

Jeunes
Médecins
Généralistes

SYNDICAT NATIONAL DES JEUNES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

MATINEE THESE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

ANIMÉE PAR LE **DR AURÉLIE TOMEZZOLI**

VICE-PRÉSIDENTE DU **SNJMG**

SAMEDI 28 JANVIER 2017

À PARTIR DE 10H

POURQUOI ?

**PARCE QUE FAIRE SA THÈSE NE DEVRAIT PAS ÊTRE UNE CORVÉE
MAIS L'OCCASION DE RÉFLÉCHIR DE MANIÈRE INDÉPENDANTE ET DOCUMENTÉE
SUR UN SUJET MÉDICAL QUI NOUS INTÉRESSE**

COMMENT ?

**APRÈS UN TOUR D'HORIZON DES MÉTHODES DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE,
NOUS CHERCHERONS DES DOCUMENTS, À PARTIR DE QUELQUES EXEMPLES
ISSUS DE VOS SUJETS (OU IDÉES) DE THÈSE**

DANS LES LOCAUX DE NOTRE PARTENAIRE :



**3 RUE SAINT VINCENT DE PAUL - 75010 PARIS
M° GARE DU NORD**

Inscription 01 47 98 55 94 - www.snjmg.org - info@snjmg.org

Consultez notre site www.snjmg.org et soutenez nos actions en adhérant en ligne !

Internes,

Etudiez, pratiquez, nous assurons

Bénéficiez de privilèges pendant votre internat

Offerte : la carte la médicale Plus

Responsabilité Civile Professionnelle
Protection Juridique
Capital Invalidité Professionnelle
Allô Infos Juridiques, un service dédié pour vous



Des tarifs préférentiels*

Assurances Automobile, Habitation et Complémentaire Santé



Une offre Prévoyance professionnelle

Protection des revenus en cas d'arrêt de travail,
d'invalidité professionnelle et de décès



Une offre performante pour assurer vos crédits

Pour tous vos emprunts privés ou professionnels
(voiture, logement...)



* 2 mois offerts pour toute souscription aux contrats Automobile, Habitation ou Complémentaire Santé, pour l'interne cotisant à son internat, partenaire de La Médicale et l'ISNL.

» Contactez-nous :

lamedicale.fr et applications iPhone et Android

N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXÉ

YouTube Toutes nos vidéos sur la chaîne YouTube de La Médicale

La Médicale

Entreprise régie par le Code des assurances
S.A. au capital entièrement libéré de 2 160 000 euros
Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris
Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul
75499 Paris Cedex 10 - 582 068 698 RCS Paris

iPhone est une marque déposée par Apple Inc. Apple Store : service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store.
Android est une marque déposée par Google Inc. - Google play : service de téléchargement proposé par Google Inc., titulaire de la marque Google Play.



La médicale
assure les professionnels de santé

Bénéficiez du meilleur de la complémentaire santé au meilleur tarif !



À partir de
13 €
par mois

Offre Futurs Praticiens valable jusqu'au 31 décembre 2016



La médicale
assure les professionnels de santé

La Médicale de France. Entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme au capital entièrement libéré de 2 160 000 euros - Siège social : 30-56, rue de la Procession - 75015 Paris - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul - 75499 Paris Cedex 10 - 582 048 898 RCS Paris. Le contrat La Médicale Santé est un contrat d'assurance commercialisé par les agents de La Médicale. Il est souscrit par La Médicale Vie-Prévoyance auprès de LA MÉDICALE DE FRANCE. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la notice d'information. LA MÉDICALE VIE-PRÉVOYANCE - Association Loi 1901 - Siège social : 50/56, rue de la Procession - 75015 Paris. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en mai 2016.



2015-2016-2016 - Crédit photo: Guy / Reportage

Pourquoi *Prescrire* ?

Pourquoi s'abonner à *Prescrire* ?

Dans le film "La fille de Brest", sorti le 23 novembre 2016, une scène est consacrée à la conférence de presse de présentation du rapport de "l'Enquête sur le Mediator®", de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Après avoir résumé les insuffisances de l'Agence du médicament, l'inspecteur déclare : « **dans ces conditions, il n'est guère surprenant que l'alerte dans cette affaire soit venue de l'extérieur : de la revue *Prescrire*, du Dr Irène Frachon, de Catherine Hill et du Dr Alain Weil, pour ce qui concerne la dangerosité du médicament, ce qui a permis son retrait** ».

Les deux synthèses méthodiques consacrées au Mediator® par *Prescrire* avaient été publiées en 1997, puis suivies par de nombreux compléments.

Ce n'était pas par hasard.

***Prescrire* : liberté d'information et de critique**

En 2011, le Tribunal de grande instance de Paris a débouté la firme Astellas Pharma de sa plainte contre *Prescrire*, qui avait constaté qu'un de ses médicaments faisait courir trop de risques pour une efficacité trop incertaine. Le Tribunal a rappelé que *Prescrire* dispose de la liberté d'information et de critique, y compris de la liberté de critiquer l'autorisation de mise sur le marché (AMM), à condition d'une analyse approfondie du dossier d'évaluation du médicament.

Ce n'était pas par hasard.

***Prescrire* : par des professionnels de santé, pour des professionnels de santé**

Depuis son premier numéro en janvier 1981, la revue *Prescrire* est animée et produite par des professionnels de santé très vigilants quant à l'indépendance de leur formation : ils tiennent fermement à la protéger des intérêts contradictoires qui influencent le monde médico-pharmaceutique. *Prescrire* n'est pas publiée par un Ordre professionnel, un syndicat, une société savante. Elle n'est pas liée à des intérêts industriels, sous quelque forme que ce

soit : publicité, sponsoring ou autres influences éditoriales. Elle n'appartient à aucun groupe de presse commercial. Elle n'est pas liée à l'université, aux pouvoirs publics, aux assureurs publics ou privés.

***Prescrire* : sans publicité, sans subvention, sans actionnaire, mais fort de dizaines de milliers d'abonnés**

Prescrire est éditée par une association sans but lucratif, l'Association Mieux *Prescrire*, et par définition sans actionnaire. Aucun risque de voir tel ou tel individu ou groupe d'intérêt devenir actionnaire majoritaire de *Prescrire* et lui dicter sa politique ou sa stratégie. Aucun risque de voir le moindre investisseur ou fonds de pension chercher à dégager du profit de *Prescrire* au détriment de sa ligne éditoriale. Aucun risque de voir un "pacte d'actionnaires" voler en éclat après la mort de telle ou telle personne et les disputes autour de l'héritage. Aucun risque "d'OPA" hostile, quelle que soit la somme mise sur la table pour faire vaciller les convictions.

Prescrire dépend des abonnés, environ 30 000, qui la financent, pour la plupart professionnels de santé.

Et tous les rédacteurs signent chaque année une déclaration d'absence de tout conflit d'intérêts qui serait en contradiction avec l'objectif de l'Association.

Prescrire : la dimension pluriprofessionnelle et collective des soins

Accueillir. Écouter. Palper. Percuter. Ausculter. Piquer. Couper. Masser. Panser... Autant de gestes qui font le quotidien de nombreux professionnels de santé.

Réaliser correctement un geste, c'est aussi penser que l'on n'exerce pas seul. Il est parfois préférable de passer la main à un praticien plus alerte, ou moins fatigué, ou moins stressé à ce moment-là. Qu'il s'agisse de compétence technique ou de compétence intellectuelle, savoir passer la main c'est rendre service au patient. Et aussi passer la main, chaque fois que possible, au patient pour conforter son autonomie.

Savoir ou oser passer la main n'est pas une simple affaire de délégation de tâches. C'est, pour chaque situation clinique, avoir en tête qu'un autre fera peut-être mieux. C'est intégrer la dimension pluriprofessionnelle et collective des soins dans sa pratique quotidienne, pour en faire bénéficier les patients.

La rédaction de *Prescrire* compte des médecins, généralistes ou spécialistes, des pharmaciens, d'officine ou hospitaliers, des chirurgiens-dentistes, des infirmiers, etc. La signature collective "*Prescrire*" recouvre tout un processus méthodique d'écriture collective, avec de multiples contrôles de qualité et regards croisés.

Et dans chaque numéro de *Prescrire*, on trouve une liste, propre à ce numéro, d'une centaine de relecteurs qui ont relu tel ou tel projet d'article de ce numéro.



Prescrire : priorité à l'intérêt des patients

Prescrire a délibérément choisi de dépendre exclusivement de ses abonnés. Pour être au service des professionnels de santé qui refusent de voir la qualité des soins proposés aux patients abîmée par des intérêts commerciaux, trop souvent banalisés. Mais cette volonté d'écarter toute autre forme de dépendance serait vaine si *Prescrire* n'avait pas aussi choisi le camp de l'intérêt premier des patients. Au risque de déplaire à certains. Mais sans cesse encouragé par le nombre croissant de professionnels de santé, de patients et de citoyens qui se reconnaissent dans ce principe fondateur.

Dans ce camp, on compte aussi les victimes de médicaments. Elles viennent rappeler que le choix d'un traitement n'est jamais anodin et que si les professionnels de santé parient, ce sont les patients qui gagnent ou qui perdent : le fatalisme n'a pas sa place dans les soins. Les victimes de médicaments montrent des faits embarrassants, que l'on préférerait ne pas voir. Prendre cette préoccupation au sérieux, c'est d'abord limiter le nombre de victimes, en commençant par écarter les médicaments plus dangereux qu'utiles. Loin du déni de trop de professionnels confrontés à la réalité des dégâts de médicaments.

Prescrire

L'avis des autres

« Les rédacteurs de *Prescrire* sont des professionnels de santé particulièrement rompus aux méthodes d'écriture collective de *Prescrire*, et libres de conflit d'intérêts. C'est exactement ce type de revue dont nous avons besoin pour nous aider à savoir ce qu'il vaut mieux faire et qu'il vaut mieux éviter de faire en matière de soins de santé ».

Peter C. Gotzsche

Directeur du Nordic Cochrane Centre

Prescrire « me permet de convaincre les patients d'abandonner tel ou tel médicament, même prescrit par un spécialiste non à jour des mauvais effets. La confiance demeure intacte dans la relation avec ma conscience. Merci ! ».

A. L.

*Médecin généraliste,
Abonné depuis 4 ans*

« Je lis en fonction de mes besoins.
C'est cher mais c'est le prix de l'indépendance ».

J.-M. M.

Médecin généraliste, Abonné depuis au moins 25 ans

« Sur la forme : Certaines présentations à améliorer, des liens informatiques à prévoir ?
Sur le fond : Très bien d'actualiser des thèmes thérapeutiques. Revue fiable de haut niveau. Merci.
(application pour smartphone ?) ».

J. M.

Médecin généraliste, Abonné depuis 10 ans

« Indispensable – sectaire – cher – perspicace – culpabilisant – communication en progrès – peu drôle – poussiéreux – chronophage – psychorigide, et pourtant toujours abonné depuis plus de 30 ans... bizarre, non ? ».

B. D.

Médecin généraliste, Abonné depuis 30 ans

« Avec presque 30 ans d'abonnement je ne suis plus très objectif, votre revue est devenue mon "quotidien" de références médicales, un peu comme un label "BIO" !
Encore merci pour votre action à nous améliorer toujours plus pour nous-mêmes et nos patients ».

H. R.

Médecin généraliste, Abonné depuis 30 ans

« Heureusement qu'on vous a en Afrique pour discuter avec les visiteurs médicaux et rétablir la vérité auprès de nos patients ».

A. B.-A.

Médecin généraliste (Bénin), Abonnée depuis 17 ans

« Un excellent outil de formation ».

O. P.

Psychiatre

« Merci d'exercer un "contre-pouvoir" ! ».

F. W.

Dermatologue, Abonnée depuis 7 ans

« *Prescrire*, c'est l'honneur de la pharmacologie française ».

Didier Sicard

Ancien Président du Comité consultatif national d'éthique

Pourquoi parler parfois du titre de "Lecteur émérite de *Prescrire*", obtenu en réussissant le *Test de Lecture Prescrire* ? « Pour justifier une réévaluation d'ordonnance. **Étant jeune installé**, je récupère beaucoup de patients avec des ordonnances à corriger, ils ont souvent des difficultés à comprendre pourquoi un médicament qu'ils prennent depuis 20 ans doit être arrêté car balance bénéfices-risques défavorable. Ce qui renvoie souvent la discussion sur les compétences de mes collègues, pour changer de sujet (et rester confraternel) je parle plutôt de moi et de mon titre de Lecteur Émérite et qu'ils peuvent donc avoir confiance... ».

Médecin ayant répondu à une enquête anonyme menée par Prescrire en 2016

Réseau Pro Santé, le réseau social des professionnels de la santé



Réseau Pro Santé édite des revues pour le compte d'organisations professionnelles de la santé tel que le SNJMG et en commercialise les espaces publicitaires à des fins de recrutement. Elle produit également, un réseau social dédié au recrutement des professionnels de la santé.

Nos publications s'adressent ainsi chacune à un public très spécialisé : infirmiers de bloc, médecins généralistes, radiologues, internes, etc., représentant ainsi près de 30 publications.

L'idée originale de la PME est d'éditer gratuitement les revues d'une trentaine d'organismes professionnels, mais d'en commercialiser les espaces publicitaires auprès des établissements de santé souhaitant publier leurs offres d'emplois.

Ce développement s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu pour les établissements de santé. Entre des départs à la retraite prévus en masse, la tentation de l'activité libérale, l'attractivité des salaires du privé, de nombreux jeunes médecins « fuient » le secteur public.

Notre population vieillit mais 80 % des jeunes soignants se désintéressent de la psychiatrie et de la gériatrie car ces spécialités souffrent d'un déficit de communication.

Certaines régions sont confrontées à la désertification médicale tandis que les grandes villes subissent le turn-over de leurs salariés.

Les modes de recrutement, fondés sur la cooptation et les réseaux souterrains des recruteurs, manquent de modernité et de dynamisme, donc d'efficacité. Ce mode de recrutement n'est pas en temps réel, ce qui est pourtant capital pour un marché de l'emploi aussi tendu.



Le réseau social professionnel est apparu évident, puisqu'il permet d'instaurer la communication entre candidats et recruteurs. Il permet aussi de combler une autre lacune du monde de la santé, celle de la communication RH, du développement de l'image employeur, qui sont pourtant primordiales puisque nous sommes sur un phénomène de concurrence entre établissements.

Un de nos autres objectifs visait à donner la possibilité aux recruteurs de mettre leurs besoins en avant et d'être à l'écoute du marché, le tout en temps réel.

Nous sommes les seuls à regrouper les trois types de professionnels de santé (médical, paramédical et administratif) dans un réseau social français avec 55 000 inscrits.

Nos prix sont attractifs car nous nous adressons à des établissements qui ont des problématiques de budget. L'inscription au site est gratuite et nous garantissons une confidentialité des données sous le contrôle de la CNIL.

D'autre part nous avons compris qu'il fallait accompagner les recruteurs et les candidats. Nous leur proposons donc des points mensuels, un soutien sur la mise en contact et nous mettons à leur service notre œil de communicant et de coaching.

Notre réseau social s'articule autour de quatre thématiques : les offres, les statuts professionnels, les réseaux et les bases de connaissances.

- Une rubrique "offres" qui permet à chaque membre de rechercher un poste ou une formation selon plusieurs critères : profession, zone géographique, temps de travail ;
- Un système de statut lors de l'inscription de l'utilisateur qui caractérise le mieux sa situation actuelle : en poste, en recherche de poste, en veille, étudiant, interne, libéral ou remplaçant ;
- Les pages réseaux, comparables aux pages LinkedIn et Facebook, offrent aux établissements ou aux communautés de professionnels de fédérer une communauté, de se présenter et de partager autour de contenu textuel ou visuel ;
- La base de connaissances afin d'établir une encyclopédie médicale centralisant des termes et des rapports de santé publique.

Notre objectif à terme est de devenir la plateforme incontournable pour la mise en relation des professionnels de la santé tout en proposant des services de développement professionnel.

➤ *Rejoignez-nous sur www.reseauprosante.fr*

**Réseau
PRO
Santé** 

**Inscrivez-vous gratuitement
sur ReseauProSante.fr
le réseau social de tous les
professionnels de santé**

**Rejoignez votre
communauté et accédez à
des milliers d'offres**





Pour tous renseignements, 01 53 09 90 05 - contact@reseauprosante.fr

www.reseauprosante.fr est un site Internet certifié HONcode



Réserver par internet
c'est bien...



Etre libre de choisir
c'est mieux !

 **made for med**

Prise de rendez-vous automatisée 24h/24 par téléphone & internet

Exercice libéral

Comparatif des solutions de gestion de rendez-vous



Organiser son activité et répondre efficacement à ses patients a toujours été compliqué. Chacun y répond selon ses convictions, ses besoins, et, probablement aussi, ses moyens. Les époques se succèdent, chacune avec ses tendances, mais aucune ne semble apporter de solutions pleinement satisfaisantes, tant sur le plan économique que fonctionnel. Ces dernières années, de nouveaux acteurs ont fait irruption sur ce marché : plateformes de réservation en ligne, ou encore solution de secrétariat virtuel.

La « génération Y » tient-elle enfin son outil idéal ?

Répondre soi-même au téléphone

Les (+)

Soyons clairs : les avantages de cette solution sont minces... Citons quand même la qualité inégalée de l'analyse sémiologique de l'appel qui vous évitera de passer à côté d'une véritable urgence.

Les (-)

Oblige à être disponible tout le temps, pour rater le moins d'appels possible (nécessaire pour constituer sa patientèle). Les interruptions de consultation sont nombreuses et source d'inconfort pour vous et le patient en face de vous.

Le prix

En apparence aucun, il s'agit en réalité du coût le plus élevé de toutes les solutions. En moyenne, il faut 1 à 2 min pour fixer un rendez-vous (répondre – écouter – proposer – fixer). Un appel représente 1/10^e de la consultation, et de votre chiffre d'affaire.

Notre avis

Cette approche n'est plus recommandable, sauf dans certains cas bien particuliers, comme certains MEP (Médecins à Expertise Particulière) pour lesquels il est parfois délicat de déléguer l'accueil téléphonique. Un médecin avec 10 ans d'études ne peut plus utiliser son temps à faire du secrétariat. L'interruption permanente de la consultation par le

La stat' qui pose problème !

A l'heure où fleurissent de nombreuses solutions de prises de rendez-vous médicaux en ligne, une étude publiée en septembre 2016, vient modérer cet enthousiasme médiatique.

44 %

Presque la moitié des internautes français (44 %) sont sensibles à l'offre de rendez-vous en ligne : 16 % y ont déjà eu recours, 28 % sont intéressés.

56 %

La majorité des internautes français préfère décrocher son téléphone pour prendre rendez-vous chez son médecin. Alors que dire des personnes âgées et de ceux qui n'utilisent pas encore internet très régulièrement...

téléphone est un facteur avéré de fatigue au travail, augmentant ainsi le risque de burn-out. Privilégiez les autres solutions pour vous concentrer sur vos soins. Il est possible d'améliorer nettement votre visibilité et de faciliter la réservation des premiers patients. Ensuite, le bouche-à-oreille et les recommandations directes feront le reste !

Une secrétaire au cabinet

Les (+)

Cette solution est probablement la plus confortable. La complicité développée, au fil du temps, est précieuse. Capable de gérer vos rendez-vous au cas par cas, de positionner les urgences entre deux, là où ça impactera le moins votre journée, votre secrétaire peut aussi moduler votre charge de travail, selon votre état de forme du moment. Mais ses atouts sont ailleurs : elle connaît bien vos patients, maintient votre salle d'attente sous contrôle, gère les courriers, parfois même le paiement des consultations.

Les (-)

Onéreuse, évidemment, c'est surtout la solution qui vous engage le plus. Et puis, comme vous, votre secrétaire devra parfois s'absenter. Prévoyez un plan B en cas d'absence.

Le prix

2000 €/mois (minimum) de salaire brut chargé, modulable à la hausse selon son ancienneté.

Notre avis

Ce modèle devient un luxe, réservé aux praticiens qui font le choix d'exercer à plusieurs.

Embaucher une secrétaire est un choix tout aussi stratégique et lourd de conséquences que de choisir votre associé. Pas question de vous en séparer au moindre désaccord. Grâce à elle le code du travail et le formalisme fiscal n'auront plus aucun secret pour vous...

Un secrétariat distant

Les (+)

Vous redirigez vos appels, pour ne plus être interrompu à tout bout de champ. Aucune gestion de personnel ni de responsabilité patronale. Flexibilité totale puisque vous activez ou désactivez le transfert à tout moment. Les secrétariats implantés dans votre secteur géographique peuvent même vous aider à vous faire connaître et développer votre patientèle.

Les (-)

La qualité de la réponse est variable, au sein d'une même plateforme. La gestion des consignes est toujours délicate, puisque les secrétaires jonglent entre les agendas de très nombreux praticiens.

Le prix

300 à 800 €/mois, selon le volume d'appels reçus. Comptez entre 0,80 et 1,20 €/appel.

Notre avis

A la fin des années 90, de nombreux cabinets se sont laissés séduire par cette nouvelle offre de service. Beaucoup ont finalement été déçus, notamment par la qualité du service fourni. Il y a aussi eu beaucoup d'abus : des contrats captifs, engagés sur plusieurs années, des numéros d'appel directs communiqués aux patients rendant quasi-impossible le passage à la concurrence, etc. Aujourd'hui, le marché s'est assaini. Ces pratiques tendent à disparaître. Attention toutefois aux plateaux ayant délocalisé leurs équipes à l'étranger pour tirer les prix vers le bas.



Une plateforme internet

Les (+)

L'offre de réservation par internet s'est étoffée, ces dernières années, au travers de plateformes « annuaires » sur lequel les patients peuvent réserver en ligne, si toutefois le praticien est abonné au service. L'agenda connecté est également pratique pour organiser son activité, même depuis chez soi, en cas d'imprévu ou pour prévoir les prochaines vacances avec son conjoint.

Les (-)

Les plateformes internet permettent de sélectionner une patientèle (connectée) plus jeune que la moyenne, mais probablement plus versatile, aussi... Attention aussi à la captivité qu'induisent ces plateformes pour votre cabinet. En habituant vos patients à aller sur telle plateforme, vous réduisez chaque jour votre liberté de changer de service.

Le prix

Environ 100 €/mois, pour le service sur internet. Comptez un supplément pour les rendez-vous téléphoniques (entre 200 et 500 euros /mois), selon votre activité et la composition de votre patientèle.

Notre avis

Intéressantes à plus d'un titre, ces solutions apportent des outils d'agenda performants, bien au-delà de ce que proposent les logiciels métiers. C'est aussi un vrai plus pour la population connectée. Pour les autres, qui utilisent encore le téléphone, les difficultés rencontrées semblent encore plus sérieuses qu'avec les télé-secrétariats traditionnels, du fait de l'externalisation de leurs services.

A noter que ces offres devraient encore évoluer dans les prochaines années avec l'apparition de « méta-moteurs » de réservation (comme pour les voyages ou les hôtels), et risquent d'accroître un peu plus la consommation de soins et affaiblir la relation de suivi médecin / patients.

Notre sélection

Doctolib www.doctolib.fr
Mondocteur www.mondocteur.fr

Une secrétaire virtuelle

Les (+)

Concept inventé par un médecin, pour ses besoins personnels, il s'agit d'un automate à la fois téléphonique et internet. Le gros avantage d'une telle solution est qu'elle répond aux besoins de tous les patients (connectés ou non), pour un coût très limité. Petit plus : la secrétaire virtuelle a tout son temps pour répondre au patient, puisqu'elle traite autant d'appels simultanés que nécessaire ; idéal le lundi matin, quand tout le monde appelle en même temps... Egalement parfait pour démarrer son activité, puisque ce système fonctionne jour et nuit, sans interruption : aucun patient ne trouve porte close. Pendant ce temps, vous restez facilement informé puisque votre agenda vous suit partout, sur votre smartphone.

Les (-)

La flexibilité de cet outil demande, avant de se lancer, de se poser les bonnes questions sur sa pratique, ses choix et ses envies. Cette phase de réflexion peut parfois prendre un peu de temps.

A part ça...

Le prix

249 €/mois, pour gérer tous vos appels et les rendez-vous pris par téléphone ou sur internet.

En cas de faible activité, le prix se réduit automatiquement, jusqu'à 25 €/mois minimum. Parfait pour lancer son activité, sans se ruiner.

Notre avis

Nous sommes fans ! Sans doute en partie parce que c'est un généraliste qui l'a créé. Tout a été (hyper bien) pensé, dans une logique métier. On traite des vrais problèmes : celui de gagner du temps médical, sans oublier personne : jeunes, âgés, connectés ou non. On aime particulièrement Alice, la secrétaire virtuelle, qui adapte son discours au patient qu'elle rencontre. Plusieurs membres du bureau l'utilisent à leur cabinet, et sont conquis...

Notre sélection

MadeForMed www.madeforformed.com

Comparatif des solutions disponibles

Fonctions	Médecin	Secrétaire	Télésecrétaire	Plateforme	Sec. Virtuelle
Agenda connecté			+/-	+	+
Rappels par SMS			+/-	+	+
Acquisition de patientèle			+/-	+	+
Site internet professionnel			+/-	+/-	+
RDV par internet			+/-	+	+
RDV par téléphone	+	+	+	+/-	+
Filtre téléphonique		+	+	+/-	+
Accueil des patients		+			
Promotion de la santé	+	+/-			+
Coût (temps ou argent)	€€€€	€€€€	€€€	€€	€

En conclusion

Les nouveaux acteurs de la transition numérique apportent une réelle valeur ajoutée pour les cabinets libéraux. Parmi les solutions « classiques », la secrétaire au cabinet (même à mi-temps) reste une solution à encourager, si vos moyens vous le permettent. Quant à eux, les secrétariats à distance appartiennent déjà au passé, n'ayant pas réussi à se réinventer pour résister aux atouts que proposent les plateformes de réservation en ligne ou la secrétaire virtuelle.

L'avis du SNJMG

Dans la vie d'un libéral, chaque euro compte, surtout quand on vient de s'installer, comme moi. Pour autant, impensable de faire le secrétariat moi-même au début ! J'ai préféré envisager, dès l'ouverture, une bonne solution de gestion de mes rendez-vous, à la fois pour ma propre qualité de travail, mais aussi pour poser des règles de fonctionnement durables avec mes patients. J'ai choisi MadeForMed qui permet de prendre rendez-vous sur notre propre site - gage d'indépendance - et pour sa secrétaire virtuelle, disponibles 24h/24, qui dégage un temps précieux et ne laisse vraiment aucun patient de côté. Et cela ne nous empêche pas d'envisager de prendre, plus tard, une secrétaire mi-temps pour l'administratif !

Dr David AZERAD
Secrétaire Général SNJMG



Compta Santé, l'expert-comptable partenaire du SNJMG



Le cabinet d'expert-comptable Compta Santé est partenaire du SNJMG, Yvan Bosser son président a répondu à nos questions.

Bonjour Yvan Bosser, pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre cabinet ?

Compta Santé est un cabinet d'expertise comptable dédié exclusivement aux professionnels de santé. Nous conseillons les médecins et réalisons à leur place toute leur comptabilité. Nos clients n'ont pas besoin de tenir un grand cahier, de compléter un tableau Excel ou d'utiliser un logiciel comptable : nous faisons TOUT A VOTRE PLACE !!! Nous remplissons toutes vos obligations liées à votre activité libérale : tenue comptable, 2035, déclarations URSSAF, CARMF, défiscalisation, crédits d'impôts... **Compta Santé est ravi d'être partenaire du réseau SNJMG, et dans cette dynamique nous avons mis en place une offre spéciale pour les médecins voulant souscrire à nos services : 6 premiers mois offerts sur le pack comptable de votre choix et en petit « plus », le pack Confort au prix du pack Zen pour l'année suivante !**

A qui s'adresse votre cabinet ?

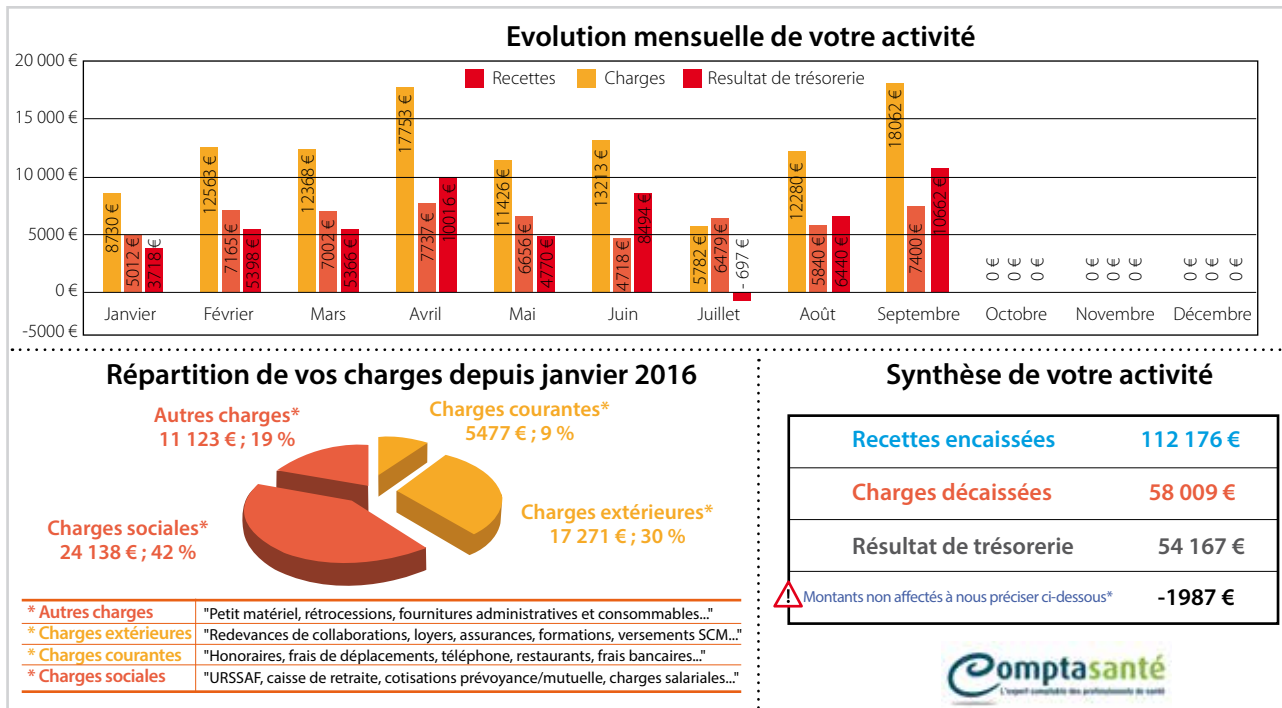
Nous conseillons tous les médecins (titulaires, collaborateurs, remplaçants...) installés en libéral, ayant souscrit ou non à une AGA. En prenant en charge votre comptabilité, nous permettons à nos clients de ne plus perdre de temps et d'énergie à gérer leur administratif. Nombreux sont les praticiens qui choisissent notre cabinet après avoir tenté de gérer seul leur compta : trop de temps à consacrer et trop d'erreurs soulevées par leur AGA à rectifier...

Nous épaulons quotidiennement les jeunes médecins dont les questions comptables sont courantes et sont sujets de préoccupations majeurs. Grâce à notre fonctionnement dématérialisé, où que vous soyez installés en France ou dans les Dom-Tom, Compta Santé et ses experts qualifiés vous assistent pour vous permettre d'exercer sereinement.

Vous avez mis en place des tableaux de bord pour les médecins, de quoi s'agit-il ?

Chaque médecin peut désormais bénéficier de son tableau de bord. Il peut ainsi visualiser ses recettes mois par mois, ses dépenses, son bénéfice au fur et à mesure de l'année. Un véritable outil de pilotage pour guider le praticien dans ses décisions : Suis-je en avance par rapport à l'année passée ? Combien puis-je prendre de rémunération ? Quel est mon pourcentage de charges sociales ? Faudrait-il passer des charges avant la fin de l'année ?





Un exemple, je souhaite m'installer en libéral, le cabinet Compta Santé peut-il m'aider ?

Bien sûr, nous accompagnons les médecins en phase d'installation, que vous soyez Thésé ou non, que vous exerciez en tant que remplaçant, collaborateur ou titulaire. Compta Santé vous assistera pour toutes vos démarches fastidieuses d'installation : ARS, URSSAF, SIREN... Quel que soit votre projet d'exercice : création, rachat de patientèle, association... votre comptable dédié vous conseille dans vos choix (prévisionnel, statuts, aide juridique, financement auprès des banques...).

Je suis installé depuis une dizaine d'année déjà, comment pouvez-vous m'aider ?

Compta santé va gérer votre comptabilité de A à Z : pour vous, finis les tableaux Excel à compléter, les logiciels comptables, les 2035 à pointer !! Nous prenons tout en charge à votre place. Nous gérons également l'optimisation de vos charges et vous conseillerons afin de payer moins d'impôts et de charges sociales. Il est possible de souscrire à tout moment de l'année : pas de stress, nous reprendrons toute votre comptabilité depuis le 1^{er} janvier. Vous ne perdrez ainsi plus de temps, évitez les erreurs et payerez moins d'impôts.

Quels seraient les avantages pour nos adhérents ?

Le cabinet a développé en collaboration étroite avec les médecins une méthodologie simple, rapide et économique permettant aux praticiens de gagner du temps. 5 minutes par mois, c'est le

temps qu'il vous faudra désormais consacrer aux problématiques administratives et comptables... nous gérons tout le reste à votre place (URSSAF, CARMF, 2035..).

En faisant appel à Compta Santé, chaque médecin bénéficie d'un comptable dédié maîtrisant parfaitement toutes vos contraintes comptables, fiscales et administratives. Disponibles à tout moment, les comptables de notre équipe sont joignables pour répondre à toutes les questions qu'un praticien pourrait se poser : de la tenue comptable, au bilan, aux comptes annuels... jusqu'à l'optimisation fiscale (retraite, déclaration de revenus, Madelin...). Nous devenons votre interlocuteur unique : cela signifie que nous prenons directement contact à votre place avec votre AGA, votre Urssaf, votre centre des impôts... Nous travaillons en toute transparence de prix permettant à nos clients de réaliser jusqu'à 40 % d'économie. Nos tarifs sont clairement affichés, aucun risque de dépassement d'honoraires car toutes nos prestations sont incluses dans le forfait et clairement détaillées dans le pack tout compris.

Deux trois mots pour conclure ?

Nous utilisons désormais une plateforme d'avis indépendante pour permettre à nos clients de donner leur avis sur nos prestations. Cela nous permet de progresser en fonction des remarques et nous oblige à maintenir un niveau de prestation élevé.

Comptabilité – Fiscalité et adhésion à une AGA

Pourquoi les médecins ont tout intérêt à adhérer à une AGA (Association de gestion agréée)

Si vous n'êtes pas adhérents d'une AGA, votre bénéfice annuel sera majoré de 25 % ; ce qui aura pour conséquence de vous faire payer beaucoup plus d'impôts !

Quelle est la contrepartie de cet avantage fiscal ? L'adhérent s'engage à établir une déclaration professionnelle 2035 respectant les règles comptables et fiscales pour l'adresser à son Centre des Impôts et à son AGA qui la contrôlera.

Comptabilité et fiscalité

Régime de la déclaration contrôlée (2035)

⊗ Qu'est-ce que le régime de la déclaration contrôlée ?

C'est un régime qui permet d'être imposé sur le bénéfice réel. La déclaration contrôlée permet de déduire les frais réels, constater un déficit (avec imputation sur les autres revenus), bénéficier des crédits et réductions d'impôts (formation du chef d'entreprise, etc.) et déduire certaines exonérations d'impôt sur le bénéfice (exercice en ZFU, ZRR ou en zone déficitaire en offre de soins) ou certains abattements spécifiques (déduction 2 % pour les médecins conventionnés du secteur I).

⊗ Les Obligations Comptables

La tenue d'une comptabilité est obligatoire. Elle peut être informatisée à l'aide d'un logiciel spécifique de comptabilité régulièrement mis à jour, ou tenue à partir d'un livre-journal des recettes et des dépenses et d'un registre des immobilisations et des amortissements.

⊗ Les Obligations Fiscales

Le dépôt d'une déclaration fiscale n°2035 réservée aux revenus non commerciaux, par voie dématérialisée, est obligatoire ainsi que le report du résultat sur la déclaration de revenus (imprimé n°2042C).

Les abattements et déductions spécifiques des médecins

⊗ Secteur I, médecins conventionnés

Les médecins conventionnés du secteur I relevant du régime de la déclaration contrôlée

doivent en principe déduire leurs frais réels. Toutefois, ils ont la possibilité d'évaluer forfaitairement certains frais et d'appliquer :

- Un abattement de 2 % calculé sur les recettes brutes, représentatif des frais de représentation, réception, prospection, cadeaux professionnels, travaux de recherche, blanchissage, petits déplacements.
- Un abattement forfaitaire (dit du groupe III) qui varie selon la spécialité exercée et le montant des recettes provenant d'honoraires conventionnels.
- Une déduction complémentaire de 3 % calculée sur la même assiette que l'abattement précédent, c'est-à-dire sur le montant des honoraires conventionnels.

En cas d'adhésion à une association de gestion agréée, les médecins doivent choisir entre l'avantage fiscal AGA (non majoration de 25 %) et l'application des autres déductions forfaitaires. L'administration admet toutefois le cumul avantage fiscal AGA et 3 % au titre de la 1^{ère} année d'adhésion. L'abattement de 2 % reste toujours applicable.

⊗ Secteur II et médecins non conventionnés

Ils sont soumis au régime fiscal des professions libérales sans aucun abattement ni déduction spécifique. Les recettes sont déterminées à partir des honoraires effectivement encaissés au cours de l'exercice.

Les exonérations liées à l'exercice dans certaines zones géographiques

Afin d'inciter les médecins à s'installer ou à assurer une permanence des soins dans certaines zones urbaines ou rurales, des dispositifs fiscaux ont été mis en place visant à exonérer d'impôt sur le revenu les rémunérations perçues. (Zones Franches Urbaines ou ZFU, Zones de Revitalisation Rurale ou ZRR, Zones de Zones Déficitaires en offre de soins : consultez l'ARS de votre région).

Adhésion à une AGA

Adhérer à une AGA (Association de Gestion Agréée)

Les AGA concernent les professions médicales (généralistes, spécialistes, remplaçants) imposées au titre des Bénéfices Non Commerciaux (BNC) exerçant en cabinet libéral ou en société, soumises à l'impôt sur le revenu. Elles ont un agrément de la Direction des services fiscaux. Les adhérents fournissent à leur AGA les documents nécessaires aux contrôles de leur déclaration.

Les Missions des AGA

Les AGA ont pour mission d'aider les professionnels libéraux à remplir leurs obligations fiscales ; elles doivent :

- ⊗ Vérifier les déclarations fiscales élaborées par leurs adhérents (régime de la déclaration contrôlée).

Ouverture d'un compte bancaire spécifique

L'ouverture d'un compte bancaire dédié à l'activité permet de distinguer les mouvements bancaires personnels et professionnels et facilitera la tenue de votre comptabilité.

Faire appel à un Expert-Comptable

Il est vivement recommandé de faire appel aux services d'un professionnel de la comptabilité, de la fiscalité et du droit. En effet, ces domaines toujours plus complexes nécessitent un savoir-faire et des connaissances qui ne s'improvisent pas. Une erreur peut coûter très cher ! Vous avez ainsi tout à gagner des conseils de professionnels.

- ⊗ Procéder à un examen de forme et une analyse de cohérence, de vraisemblance, et de concordance des documents qui leur sont remis.
- ⊗ Veiller au respect des recommandations faites en matière de tenue des documents comptables par les ordres et organisations professionnelles.
- ⊗ Adresser un compte-rendu de leurs missions aux adhérents et à l'administration fiscale.

Les Avantages Fiscaux

Le bénéfice imposable d'un professionnel libéral non adhérent d'une AGA est majoré de 25 % avant d'être soumis au barème progressif de l'Impôt sur le revenu.

Les adhérents d'une AGA sont dispensés de cette majoration.



Les adhérents d'une AGA peuvent déduire le salaire du conjoint sans limite (alors que cette déduction est plafonnée à 17.500 € par an pour les non adhérents).

Pour les adhérents soumis au régime de la déclaration contrôlée dont les recettes sont inférieures à 32.900 €, il est possible de bénéficier d'une réduction d'impôt égale aux deux tiers des dépenses exposées pour la tenue de leur comptabilité (dont la cotisation à l'AGA) dans la limite de 915 €.

Pour les médecins du secteur I, il est possible de cumuler, la première année de l'adhésion à une association de gestion agréée, l'abattement de 3 % sur les recettes conventionnelles et la non-majoration de 25 % de revenus déclarés.

Où et quand adhérer aux AGA ?

- ⊗ Vous pouvez choisir l'AGA de votre choix quel que soit votre lieu d'activité.
- ⊗ Vous venez de vous installer, l'adhésion doit avoir lieu dans les cinq mois qui suivent le début d'activité libérale.
- ⊗ Vous êtes déjà installé mais c'est votre première adhésion à une AGA, elle doit se faire avant le 31 mai de l'année en cours.
- ⊗ Vous souhaitez ré-adhérer à une AGA :
La ré-adhésion doit se faire impérativement avant le 31 décembre de l'année précédant celle pour laquelle vous souhaitez adhérer.
Ex : vous avez adhéré à une AGA de 2008 à 2012, la ré-adhésion doit se faire avant le 31 décembre 2016 pour bénéficier des avantages fiscaux pour l'exercice 2017.
- ⊗ Vous souhaitez changer d'AGA :
Vous pouvez changer d'AGA à tout moment. Il vous suffit d'adresser un bulletin de transfert à la nouvelle AGA en y mentionnant le nom de l'AGA quittée.

Comment et pourquoi adhérer à l'ABC-PL ?

Pour adhérer à l'ABC-PL, il vous suffit de remplir un bulletin d'adhésion (dûment complété, daté et signé par vos soins) que vous trouverez sur notre site : <https://www.agabcpl.fr/>

Attention : veillez à bien respecter les délais réglementaires qui figurent ci-dessus pour bénéficier des avantages fiscaux.

La cotisation de 2016 de l'ABC-PL (130 € TTC) permet de bénéficier de nombreux services et prestations :

- ⊗ Sincérité fiscale de votre dossier avec le compte-rendu fiscal annuel.
- ⊗ Documentation et information : guide et brochures thématiques sur la comptabilité et la fiscalité, vidéothèque, revues périodiques d'information.
- ⊗ Site internet : www.agabcpl.fr, Facebook.
- ⊗ Aide à la gestion : dossier de gestion annuel avec analyses comparatives aux statistiques de votre activité professionnelle.
- ⊗ Formations nombreuses et de qualité.





ASSOCIATION BRETAGNE COTENTIN
POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES

**Vous cherchez une association de gestion agréée ?
L'ABC-PL : des services et prestations de qualité**

Aide à la
gestion

Sécurité
fiscale

Information
Formation

Économie
d'impôt

**Cotisation
annuelle 2016 :
130 €**



© Mission Communication 2016 - Crédit photo : Shutterstock

Information et adhésion : www.agabcpl.fr

Tél. : 02 99 40 40 66





Communiqués de **PRESSE**

Nouvelle convention médicale : Quelles ambitions pour la Médecine Générale ?

mercredi 31 août 2016

La semaine dernière, l'Assurance Maladie, le Bloc, la FMF et MG-France ont signé la convention médicale qui va s'appliquer pour les 5 ans à venir.

En tant que syndicat indépendant composé de jeunes et de futurs médecins généralistes (internes, remplaçants, collaborateurs, installés), le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG) est particulièrement intéressé par cette nouvelle convention, bien qu'il ne soit pas directement concerné par la signature de ce texte, les structures représentant les nouvelles générations de médecins ne disposant pas de moyens légaux pour intervenir sur la prise de décisions.

Comme lors des 2 précédentes conventions, le SNJMG a tenu à suivre tout le processus de négociations : d'abord comme observateur officiel dans les séances ouvertes aux organisations de futurs et jeunes médecins puis comme invité dans la délégation de MG-France.

Sur la forme, le SNJMG salue l'évolution positive des modalités de négociation par rapport aux précédentes conventions. Même s'il existe toujours une "influence" gouvernementale sur le cours des discussions et si tous les syndicats médicaux n'ont pas rompu avec "les effets de manche" et autres postures démagogiques, le SNJMG se réjouit que ses critiques sur les précédentes négociations (réunions se terminant tard dans la nuit, dramaturgies d'opérette, théâtre d'ombres...) ne soient pas restées lettre morte.

Sur le texte lui-même, le SNJMG est satisfait du rattrapage d'équité (2 €) entre la MPC accordée aux autres spécialistes en 2006 et la MMG qui s'ajoutera

automatiquement à la C/CS des généralistes au 1^{er} mai prochain (rattrapage répondant à une revendication commune de MG-France et du SNJMG). De même, le SNJMG relève avec plaisir la création d'un véritable forfait structure (découplé de la ROSP) qui était l'une de ses revendications historiques dans le cadre de la diversification des modes de rémunération des médecins.

Ceci étant dit, le texte conventionnel, long, dense et complexe, contient des mesures discutables et ne peut en l'état constituer une évolution marquante mais pourtant nécessaire pour la Médecine Générale et notre système de santé (cf : communiqué de presse commun des organisations de futurs et jeunes médecins). D'autant plus qu'il reste, en dehors du champ conventionnel, des chantiers majeurs à conduire pour que la Médecine Générale redevienne une spécialité attractive : politique de santé favorisant l'ambulatoire, amélioration de la protection sociale des médecins conventionnés, développement de la filière universitaire et professionnalisation de la recherche en Médecine Générale.

Comme à son habitude, le SNJMG soumettra au débat démocratique interne le texte de cette convention avant de prendre position de manière plus détaillée sur les mesures qui la composent.



Campagne de vaccination contre la grippe : Discrimination des professionnels de santé remplaçants

Jeudi 6 octobre 2016

La campagne de vaccination 2016-2017 contre la grippe a été lancée le 7 octobre 2016.

Comme chaque année, l'Assurance Maladie (CNAMTS + MSA + RSI) a adressé en septembre aux professionnels de santé libéraux en contact avec des sujets à risques sévères et des personnes infectées (1) un courrier d'invitation à la vaccination anti-grippale auquel est joint un bon de prise en charge du vaccin.

À nouveau, le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG) constate l'oubli par l'Assurance Maladie des professionnels de santé remplaçants.

Au-delà de la modicité de la dépense (5.36 euros le flacon) et des débats sur l'intérêt de la vaccination (2), le SNJMG déplore que les professionnels libéraux remplaçants ne soient pas considérés comme de vrais professionnels en exercice.

Aussi, le SNJMG demande à ce que les remplaçants qui veulent se faire vacciner contre la grippe bénéficient de la prise en charge de cette vaccination via l'envoi d'un bon de prise en charge du vaccin par l'assurance maladie à tout remplaçant.



(1) : Médecins généralistes, infirmier(e)s, sages-femmes, pédiatres, pharmaciens, kinésithérapeutes, gynécologues et chirurgiens-dentistes

(2) : <http://www.snjmg.org/blog/post/vaccination-anti-grippale-2016-2017-en-metropole/1307>

Les jeunes et futurs médecins de France, unis contre un amendement destructeur

Jeudi 27 octobre 2016

Les syndicats représentatifs des futurs et jeunes médecins entendent s'opposer fermement à l'amendement 154 du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2017, PLFSS. En conséquence, l'ISNI, l'ISNCCA, l'ISNAR-IMG et le SNJMG déposeront jeudi 27 octobre un préavis de grève nationale totale et illimitée.

Les syndicats et associations représentatifs des étudiants en médecine, internes de toutes les spécialités, des chefs de clinique ambulatoires et hospitaliers, des remplaçants et des jeunes installés de France, ont été reçus avant-hier à l'Assemblée Nationale par Madame Lemorton, Présidente de la Commission des Affaires sociales, Madame Delaunay, Rapporteuse du tome 2 du PLFSS et Madame Le Houérou, porteur de l'amendement qui prévoit un conventionnement sélectif.

Si nous avons pu apprécier la qualité de l'échange, il reste que cet amendement inutile et dangereux est maintenu. L'ensemble des structures représentant les futurs et jeunes médecins souhaite manifester sa ferme opposition à cet amendement qui vient mettre à mal les valeurs de solidarité et d'égalité de notre système de santé.

Des mesures plus efficaces ont été mises en place et commencent à porter leurs fruits. L'état de la démographie médicale ne permet pas de faire plus vite. La formation d'un médecin dure au minimum neuf ans, le numerus clausus a doublé entre 1998 et 2008, les nouveaux médecins arrivent ! Il n'y a pas de baguette magique pour faire sortir un médecin bien formé d'un chapeau en quelques jours.

Le dialogue avec les Parlementaires, bien qu'initié tardivement, pour promouvoir et amplifier

les solutions innovantes qui fonctionnent doit se poursuivre. Le maintien d'un tel amendement mettrait à mal la dynamique engagée pour inciter les jeunes médecins à s'installer en zones médicalement fragiles.

Nous sommes déterminés à obtenir le retrait de l'amendement n°154 du projet de loi de financement de la sécurité sociale et de toutes mesures limitant l'installation, surtout si la régulation se fait par le conventionnement.

L'ANEMF, représentant l'ensemble des étudiants en médecine de la première à la sixième année, envisage ouvertement cette issue. Elle se prononcera sur sa participation à ce mouvement lors de sa prochaine Assemblée Générale, du 3 au 6 novembre. ReAGJIR soutient très fortement cette initiative mais ne peut appeler à la grève pour ses adhérents remplaçants, ces derniers étant liés par un contrat de remplacement qu'ils sont tenus d'honorer.

*Pour l'ISNAR-IMG, **Camille TRICART**, Présidente
Pour l'ISNI, **Baptiste BOUKEBOUS**, Président
Pour l'ANEMF, **Antoine OUDIN**, Président
Pour le SNJMG, **Dr Émilie FRELAT**, Présidente
Pour l'ISNCCA, **Dr Julien LENGLET**, Président
Pour ReAGJIR, **Dr Sophie AUGROS**, Présidente*

Contacts presse

Camille TRICART, Présidente de l'ISNAR-IMG – president@isnar-img.com | 06 73 07 53 01

Baptiste BOUKEBOUS, Président de l'ISNI – president@isni.fr | 06 87 97 70 01

Antoine OUDIN, Président de l'ANEMF – president@anemf.org | 06 45 87 97 02

Dr Émilie FRELAT, Présidente du SNJMG – presidente@snjmg.org | 06 19 90 26 57

Dr Julien LENGLET, Président de l'ISNCCA – president@isncca.org | 06 43 21 17 29

Dr Sophie AUGROS, Présidente de ReAGJIR – president@reagjir.com | 06 42 18 40 14

Praticien territorial médical de remplacement : Un miroir aux alouettes ?

14 novembre 2016

L'Assemblée Nationale a voté en première lecture le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2017 (PLFSS2017) sans l'amendement, d'origine parlementaire, instaurant un conventionnement sélectif (1) mais avec un amendement, proposée par la ministre de la Santé, instaurant un nouveau contrat pour les médecins remplaçants exerçant dans les zones médicalement sous dotées (2).

Comme dans les contrats de Praticien Territorial de Médecine Générale (PTMG) et Praticien Territorial de Médecine Ambulatoire (PTMA) proposés aux jeunes installés (3), la ministre de la Santé utilise l'argument de l'amélioration de la protection sociale comme appât pour un nouveau contrat, proposé ici aux remplaçants. Or, si l'une des causes du manque d'attractivité de la médecine libérale est la faiblesse de la protection sociale des professionnels, une politique véritablement incitative se doit de proposer son amélioration à tous les médecins conventionnés et à tous les remplaçants : c'est une vieille revendication du Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG).

Dans ce contrat, l'amélioration de protection sociale consistera en la "garantie d'un niveau

minimal de rémunération durant des interruptions d'activité pour cause de maladie, de maternité/paternité, ou encore durant des phases de transition entre deux contrats de remplacement". Cette garantie "d'un niveau minimal de rémunération entre deux contrats de remplacement" est certes une nouveauté intéressante mais le SNJMG déplore l'absence de précision sur les modalités d'application pratique de la mesure.

Par ailleurs, ce contrat "donne compétence aux agences régionales de santé (ARS) pour coordonner les périodes de remplacement effectuées" en zones sous-denses et prévoit un "service de coordination mis en place par l'agence régionale de santé (ARS), qui s'accompagne d'une fonction de gestion administrative des contrats de remplacement". Cette formulation trop floue de l'intervention des ARS (simple aide technique ou gestion directe ?), combinée à la condition d'un "niveau minimal d'activité", fait craindre le risque d'une immixtion de l'administration dans la gestion du planning de travail du remplaçant et dans la relation entre remplaçant et remplacé. A l'opposé de ce flou, le texte prévoit explicitement la possibilité pour l'ARS de déléguer son intervention à des organisations tierces, ouvrant ainsi un marché lucratif pour ces organisations...



Enfin, pour être efficace, une politique d'incitation doit faire preuve de cohérence avec une synergie entre loi de financement de la sécurité sociale et convention médicale, à l'image de l'amélioration en cours de la couverture maternité (4). Plutôt que d'ajouter un nouveau dispositif qui pose bien des questions, ne vaut-il pas mieux soutenir et développer des initiatives conventionnelles comme par exemple en adaptant la possibilité pour les remplaçants de signer un contrat de solidarité médicale territoriale (CSMT) (5).

En tant que syndicat indépendant de médecins remplaçants, le SNJMG demande donc aux députés et sénateurs de confirmer le rejet du conventionnement sélectif et de modifier les modalités du contrat proposée par la Ministre de la Santé afin d'éviter tout risque de pression extérieure entre remplaçant et remplacé et tout risque de dérive commerciale. De même, le SNJMG demande à la ministre de la Santé de participer aux discussions préalables à l'élaboration des textes d'application de ce contrat.

- (1) : Mobilisation des futurs et jeunes médecins contre un projet de conventionnement sélectif
<http://www.snjmg.org/blog/post/les-jeunes-et-futurs-medecins-saluent-le-rejet-de-lamendement-qui-prevoyait-un-conventionnement-selectif/1318>
 Le 28 octobre 2017, les députés ont majoritairement rejeté l'amendement 154 (AS419) du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2017.
- (2) : Amendement 911 portant création du contrat de Praticien Territorial Médical de Remplacement
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/4072/AN/911.asp>
 Assemblée nationale : les projets de loi de finances, le budget de l'Etat, les textes de loi et la législation française au palais Bourbon. Les débats ...
- (3) : Les limites du Pacte Territoire Santé
<http://www.snjmg.org/blog/post/demographie-medicale-les-limites-de-la-politique-de-marisol-touraine/1155>
 La Ministre de la Santé présente ce jeudi 26 novembre 2015 un deuxième "Pacte territoire santé" après celui dévoilé le 14 décembre 2012.
- (4) : A condition, là aussi, que cette amélioration de la couverture maternité soit accordée à toutes les femmes médecins conventionnées et à toutes les remplaçantes, thésées ou non (autre revendication du SNJMG).
- (5) : Le but de ce contrat est d'encourager les praticiens qui sont installés dans les zones non tendues à prendre des consultations dans les zones sous-dotées. Ils pourraient ainsi recevoir une aide à l'activité correspondant à 10 % des honoraires touchés dans la zone sous-dotée où il exercerait (dans la limite de 20 000 euros annuel).

Médecins privés de thèse : le SNJMG entendu par la ministre de la santé

7 décembre 2016

À l'occasion de la discussion de la proposition de loi du député Vigier, la Ministre de la Santé a annoncé qu'elle allait *"proposer des dispositions, nécessairement législatives, qui permettront de traiter la situation des médecins qui n'ont pas soutenu leur thèse dans les temps et souhaitent exercer la médecine"*.

Le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG) qui se mobilise depuis l'automne 2013 pour trouver une solution digne pour ces situations dramatiques salue l'annonce de la ministre.

Devant les drames personnels de ces médecins empêchés d'exercer leur profession (un comble en ces temps de déserts médicaux !), Le SNJMG n'a pas ménagé ses efforts (jusqu'au Conseil d'Etat) et apprécie à sa juste valeur cette promesse de règlement.

Le SNJMG remercie l'ensemble des intervenants, députés et sénateurs, syndicats médicaux (FMF, MG-France, SML), membres du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) et du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE) d'avoir œuvré, à ses côtés, à la résolution de ce problème.

Le SNJMG tient à rencontrer rapidement la ministre de la Santé pour élaborer ensemble les dispositions législatives nécessaires pour une issue positive à ce problème.

Dr Emilie FRELAT
 Présidente

**LE VAUDOUE (Seine et Marne)****propose à un médecin généraliste libéral de venir s'installer dans ce village de 800 ha.**

Village appartenant à la communauté d'agglomération de Fontainebleau, situé dans le Parc Régional du Gâtinais Français en forêt de Fontainebleau. Accès autoroute A6 à 8 mn. Paris à 50mn, et Fontainebleau et Nemours à 15 mn.

Mise à disposition d'un local de 45m² composé de 2 pièces principales, toilettes et kitchenette, situé centre bourg, à un tarif très avantageux avec logement possible dans le village, pharmacie mitoyenne du futur cabinet, environnement privilégié, école primaire communale, collège et EHPAD à 5mn, tels sont les atouts majeurs de cette offre.

Contact : Octave CAUBET 1^{er} adjoint Tél : 06 40 19 33 97

Mail : mairielevaudoie.accueil@orange.fr

mairie.vaudoie@wanadoo.fr

Informations sur le site officiel de la commune :
http://www.levaudoie.fr



Le Centre Hospitalier « Les Murets » recrute pour le Pôle de Soins Somatiques

2 médecins généralistes temps partiel

Pour compléter l'équipe actuelle de 3 médecins

URGENT**Mission générale :**

Activité de médecine générale auprès de patients adultes hospitalisés en secteur de psychiatrie. Travail au lit du patient et en consultation, en collaboration avec les équipes pluri professionnelles des secteurs.

Missions spécifiques :

Actions de prévention, sensibilisation et dépistages. Collaboration avec les médecins généralistes de ville.

Contact :

Dr Catherine LE BRAS - Chef de pôle - 06 84 42 04 19 - catherine.lebras@ch-les-murets.fr



L'Association Hospitalière de Bourgogne
Franche-Comté Recrute :

MÉDECINS GÉNÉRALISTES H/F

Lieu : Bassin Haut-Saônois (70) ou Aire Urbaine (25/90).

Service : Psychiatrie générale.

Poste : Le médecin généraliste exerce son activité en lien avec le chef de service, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Il/elle a pour principales missions : Prise en charge globale du patient • Évaluer et prendre en charge la douleur du patient et les situations d'urgence • Assurer la continuité du soin, en lien avec les confrères hospitaliers et libéraux en charge du dossier patient, sous la responsabilité du Chef de Service ou du Psychiatre d'astreinte de l'hôpital • Participer au tableau de gardes de médecine générale • Collaborer à l'information du patient • Renseigner le volet médical du dossier patient • Participer aux réunions de synthèse et réunions de service • Participer à la mission de liaison et d'information auprès de l'équipe soignante • Participer à l'accueil et à l'information des familles • Assurer, s'il y a lieu, une mission de formation et d'encadrement auprès des internes et étudiants affectés dans son unité, en partenariat avec ses confrères.

Les missions confiées sont non exhaustives.

Disponibles à pourvoir dès à présent à temps complet ou partiel.

Profil :

Statut CDI sous Convention Collective Nationale FEHAP 1951.

Inscription à l'Ordre des Médecins obligatoire.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivations) à :

AHBFC - Bureau des Affaires Médicales

Rue Justin et Claude Perchot - 70160 SAINT-REMY

Tél. : 03 84 97 24 14 - Fax : 03 84 68 25 09

Mail : sylvie.lemarquis@ahbfc.fr

Plus d'informations sur www.ahbfc.fr



Vous savez concilier rigueur médicale et qualité relationnelle. Nous vous offrons des responsabilités dans un grand établissement de santé publique.

L'EFS RHONE-ALPES-AUVERGNE recherche pour ses sites de Lyon, Roanne, Bourg-en-Bresse, Moulins, Clermont Ferrand, Valence

➔ DES MEDECINS DE PRELEVEMENT (H/F) CDI à temps plein ou temps partiel

En collectes fixes ou mobiles, vous transmettez aux donneurs de sang les **informations médicales**, vous réalisez l'entretien médical préalable au don, vous garantissez la **sécurité du don** tant pour le donneur que pour le receveur.

Vous êtes **responsable** du bon déroulement de la collecte et du **management des équipes** (IDE, secrétaires, chauffeurs). Vous contribuez à la médecine de prévention, jouez un rôle majeur dans la **fidélisation des donneurs** et dans le développement d'une Médecine Transfusionnelle de qualité.

Vous voulez faire partie d'un grand établissement proposant des champs d'intervention multiples et de réelles opportunités de carrière ?

Merci d'envoyer votre candidature

à Cathy GIRAUDET :

cathy.giraudet@efs.sante.fr

04 77 81 43 65



La Monnerie-le-Montel recherche un médecin

La Monnerie-le-Montel est une commune rurale de 1885 habitants, située en zone de montagne, dans la vallée de la Durole, à 6 km de Thiers. Directement desservie par l'autoroute A 89 (35 min de Clermont-Ferrand, 1 h de Saint-Étienne, 1 h 20 de Lyon), elle est aujourd'hui la commune la plus importante de la montagne thiernoise – qui constitue un bassin de vie de 7 498 habitants, sur lequel exercent 3 médecins généralistes, dont un de plus de 60 ans. Elle s'est engagée dans un processus de redynamisation globale de son centre-bourg, dans le but d'attirer de nouvelles populations.

Le tissu médical actuel est constitué d'1 pharmacie, 3 dentistes, 1 consultation de nourrissons, 2 infirmiers, 1 kiné. Suite à l'ouverture d'un EHPAD intercommunal de 54 lits en mai 2015, une réflexion est lancée sur les usages d'un bâtiment propriété de la commune, autrefois entièrement dédié à l'accueil de personnes âgées. Si une partie en a été transformée en résidence services pour personnes âgées autonomes, la municipalité y héberge également un cabinet d'infirmier, et souhaiterait y accueillir un médecin.

Le bâtiment, situé dans un parc arboré, est à proximité d'un petit pôle de services (école primaire avec cantine et garderie, centre de loisirs, aire de jeu, agence postale, bibliothèque, maison associative). La commune est le siège du collège de secteur, une crèche est à 3 km, lycée et centre hospitalier à 6 km.

Disponibilité d'un local - Possibilité d'hébergement - Faible loyer.
Conditions à discuter (convention d'occupation, mise à disposition temporaire).

Contact :

A. Lebreuf - Adjointe - 06 84 65 16 89 - alebref.lamonnerie@orange.fr et M.F. Giry - Adjointe - 06 81 60 78 94 - giryetfils@orange.fr



Contact :

Docteur Philippe QUENARD

4, Place de la mairie - 38 490 AOSTE

Tel. : 04 76 31 86 51

Mail : dr.quenard.ph@orange.fr



web

CABINET DE 3MG RECHERCHE UN 4^{ème} MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Possibilité d'accueillir médecins spécialistes ou para-médicaux sur le même site

Présentation du territoire : Aoste est une commune de 3 600 habitants située en bordure de l'A43, à 25 mn de CHAMBERY, à 45 mn de LYON, proche de lacs et des montagnes. Bourg dynamique au riche passé culturel, avec école maternelle et élémentaire, avec une zone artisanale et commerciale en expansion, de nombreuses infrastructures sportives, qui attirent de nombreux nouveaux arrivants.

Etats des lieux : 3 médecins généralistes exercent déjà sur la commune dans un cabinet neuf prévu pour 4, à loyer très attractif, aux normes handicapées, climatisé, prévu pour une mise en réseau informatique, employant actuellement une secrétaire à mi-temps, avec recrutement envisagé d'une infirmière « azalée » prise en charge par CPAM. Une pharmacie, 2 dentistes, 1 kinésithérapeute, 2 ostéopathes, 3 infirmières, une EPHAD, un SIAD et des services d'aides à la personne (ADMR) complètent l'offre de soin sur la commune.

Projet en cours : 110 m² adjacents au cabinet, déjà aménagés, permettent la création d'un pôle médical autour des médecins généralistes avec d'éventuels médecins spécialistes et tous para-médicaux (kiné, diététicien, orthophoniste...).

Nous sommes en possibilité de PTMG Praticien territorial de médecine générale avec complément de rémunération et protection sociale, aide gérée par l'ARS ; ci joint les liens relatifs à cette aide :

www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr/Praticien-territorial-de-medecine-generalewww.prs-rhonealpes.fr/fileadmin/Documents/.../SROS.../Avenant_2_SROS_PRs.pdf

Contact :
Mme Krekdjian Béatrice
Adjointe à la santé
Tel. : 06 82 52 68 55



web

Aide à l'installation selon besoins.

Située en vallée du Rhône 50 km Lyon gare tgv et aéroport St Exupéry ; Axe de circulation N7 et autoroute A7 sortie à 5km. Gare le péage de Roussillon 1 km.

Commune 8200 habitants potentiel semi urbain. Bassin de vie 55 000 personnes.

Cadre de vie exceptionnel :

- Nombreuses activités paramédicales, 3 pharmacies, clinique des Côtes du Rhône avec radiologie, urgences, dialyse... • Réseau de bus liaison fréquente. Réseau d'assistantes maternelles. Nombreuses crèches • 3 groupes scolaires pour le primaire. Cité de l'Édit (collège/lycée général et professionnel) + Lycée professionnel Verguin • Une centaine d'associations sur le secteur (sport, culture, loisirs, handicap...) • belles ballades entre Rhône et nature (parc du Pilat), vergers et domaine viticole à proximité • Commerces de proximité de qualité ; plusieurs centres commerciaux, galerie marchande et parc commercial à 3 km • Forte activité économique (Hexcel, zone industrialo-portuaire...).



La Ville de Saint-Genis-Pouilly
et la SEMCODA recherchent

Médecins

pour la nouvelle Maison Médicale
Pluridisciplinaire du Pays de Gex

Vue depuis le giratoire



La Ville de Saint-Genis-Pouilly soutien depuis plusieurs années l'installation d'une Maison Médicale Pluridisciplinaire sur son territoire.

De par sa population de 12 000 habitants en frontière avec la Suisse (canton de Genève) et son dynamisme scientifique et économique, Saint-Genis-Pouilly offre une situation idéale.

La Maison Médicale Pluridisciplinaire du Pays de Gex est implantée au cœur d'un quartier flambant neuf, juste en face des installations du CERN et à proximité directe du nouveau lycée international.

Elle dispose d'une surface totale de plus de 4.000 m² répartie sur plusieurs étages, avec deux niveaux de parkings souterrains et un parking de surface, qui répondra aux besoins et contraintes des professionnels de santé.

Positionnée à la sortie de la 2x2 voies du sud-gessien, à l'entrée Porte de France, la Maison Médicale Pluridisciplinaire est très facile d'accès et son architecture offre une visibilité forte.

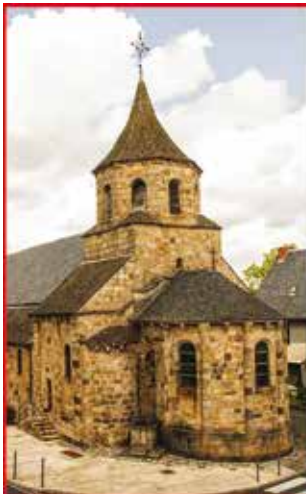
Pour toute information, merci de contacter Mme Anne-Laure Chaumontet de la SEMCODA au **04 74 22 82 66** ou par mail : alaura.chaumontet@semcoda.com

Site : www.saint-genis-pouilly.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/saintgenispouilly/>



web



LA COMMUNE DE BOURG-LASTIC (63760)

RECHERCHE UN MEDECIN GENERALISTE POUR SA FUTURE MAISON DE SANTE

DESRIPTIF ACTIVITE : Les professionnels de santé et le élus du territoire ont mené une réflexion pour se doter d'une nouvelle organisation en matière de soins, axée sur le regroupement de professionnels de santé, afin d'apporter une réponse aux préoccupations des habitants. Ceci afin de faire face au classement du territoire en Zone rouge dans le classement ARS.

Un pôle de santé pluridisciplinaire a par la suite été créé qui prévoit, entre autres, la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) à Bourg-Lastic (63760).

La maison de santé, validée par l'Agence régionale de santé (ARS), est aujourd'hui financée, le permis de construire en cours d'instruction. Le chantier pourrait démarrer à la rentrée si, selon la norme imposée par l'ARS, un deuxième médecin est en place.

La commune de Bourg-Lastic propose dès lors la mise à disposition au profit des professionnels de santé des moyens immobiliers et mobiliers permettant l'exercice de la profession de médecin. La MSP regroupera les 2 médecins libéraux de Bourg-Lastic, dont celui recherché dès lors qu'un des deux praticiens doit cesser prochainement son activité, ainsi qu'un cabinet de kinésithérapeutes, des infirmières libérales et d'autres professionnels paramédicaux sans que la liste ne soit exhaustive, d'autres professionnels étant susceptibles d'intégrer la structure.

Les adhérents de la MSP bénéficieront d'un bail professionnel au travers d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) qui est la structure juridique obligatoire et protectrice permettant l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux. La SISA sera liée par un bail à loyer avec la commune et répartira sur chacun des professionnels les charges immobilières ou de gestion collective (charges locatives, et charges de gestion propres à la SISA : matériel et branchements numériques, secrétariat le cas échéant, etc.). Les prévisions actuelles laissent apparaître un loyer à confirmer pour le médecin de 300 € et peut être moins.

La commune est prête à s'investir pour faciliter l'implantation des professionnels sur son territoire.

A noter que Bourg-Lastic est situé en zone de rénovation rurale (ZRR), ce qui permet des exonérations fiscales particulières lors de l'installation d'un médecin libéral (exonération d'impôt sur le revenu pendant 5 ans puis progressivité de l'impôt ultérieurement).

CONTACT : MONSIEUR LE MAIRE DE BOURG-LASTIC (M. Jean-François BIZET) - Mairie de Bourg Lastic : 04 73 21 80 28 - mairie.bourg.lastic@orange.fr



COMMUNE DE VERNET-LES-BAINS 66 820 (Département des Pyrénées-Orientales)

La Commune Recherche 1 ou 2 Médecins Généralistes

Vernet-Les-Bains est une commune touristique, station thermale et climatique de 1 500 habitants (5 000 habts en saison), elle est entourée de plusieurs villages à 2 ou 5 kms composant un bassin de vie à l'année de 3 500 habitants. L'établissement thermal (rhumatologie, ORL, espace bien-être...), situé sur Vernet accueille 3 500 curistes durant la saison. Possibilité d'installation du cabinet médical au centre thermal (loyer minime).

Actuellement sont installés sur la Commune : 3 médecins généralistes, 1 médecin spécialisé en rhumatologie, 5 cabinets d'infirmiers libéraux, 3 cabinets de kinésithérapeutes.

Vernet-Les-Bains surnommée « Paradis des Pyrénées » est une station thermale où il fait bon vivre en toute saison, le climat y est exceptionnel.

Tous les services existent sur la Commune (Ecoles, pharmacie, office de tourisme, maison de retraite, Gendarmerie...).

A 10 km à Prades, sont implantés une clinique chirurgicale, un service d'urgence ainsi qu'un hôpital. Vernet-Les-Bains est également « Station Verte », « Village Fleuri » et fait partie du Parc Naturel Régional.

Contact : Mairie de 66820 Vernet-Les-Bains

Tél. : 04 68 05 53 25 - Par Mail : mairie.vernetlesbains@wanadoo.fr





Centre Hospitalier Ariège Couserans, au pied des Pyrénées Ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche stations de ski, à 2 heures de la Méditerranée et à 3 heures de l'Atlantique, le CHAC bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Centre Hospitalier comprend plus de 1 000 salariés dont plus de 60 médecins, 4 pôles cliniques, des activités diversifiées (MCO, urgences, SSR, SIR, centre de réadaptation neurologique, psychiatrie intra et extra de l'Ariège, EHPAD) et un plateau technique complet avec laboratoire, pharmacie et scanner.

Recherche

UN GERIATRE TEMPS PLEIN DE PREFERENCE

Equipes dynamiques

Adresser CV et lettre de motivation à :

M. D. GUILLAUME - Directeur des Ressources Humaines
Centre Hospitalier Ariège Couserans
BP 60111 - 09201 SAINT GIRONS CEDEX
Tél. : 05 61 96 21 94
ou par mail : secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr
ou s.claustres@ch-ariège-couserans.fr

UN MEDECIN DU TRAVAIL TEMPS PARTIEL POSSIBLE 50 %

(possible aussi pour médecin généraliste souhaitant se former)
Les candidatures hors Union Européenne seront toutes étudiées

Adresser CV et lettre de motivation à :

M. D. GUILLAUME - Directeur des Ressources Humaines
Centre Hospitalier Ariège Couserans
BP 60111 - 09201 SAINT GIRONS CEDEX
ou par mail : secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr



Marciac, Grand Site de Midi-Pyrénées, connue pour son festival international de Jazz et la qualité de ses initiatives culturelles tout au long de l'année, recherche

deux médecins généralistes pour sa Maison de Santé.

Suite au futur départ à la retraite de deux médecins généralistes en juin 2016, nous sommes à la recherche de praticiens pour s'installer à Marciac au sein d'une maison de santé, inaugurée en 2014, occupée par une équipe pluridisciplinaire aujourd'hui composée d'un médecin généraliste, d'une diététicienne, d'une psychologue, d'un dentiste, d'une orthophoniste, d'une pédicure podologue, d'un cabinet infirmier et d'un cabinet de kinésithérapie.

Les futurs praticiens pourront bénéficier de la présence sur ce site d'une équipe pluridisciplinaire de qualité et d'une offre de services très large (école primaire et maternelle, collège avec une section jazz, centre de loisirs, restaurants ouverts à l'année, salle de spectacle l'Astrada, cinéma, médiathèque...).

La commune pourra aider à l'installation de ces futurs médecins par la mise à disposition d'un studio et les accompagner dans le cadre du dispositif de contrat de praticien de médecine générale territoriale mis en place par l'ARS.

Pour tout renseignement veuillez nous contacter au 05 62 09 38 03
ou bien par courriel à : mairie.marciac@wanadoo.fr



ORSAN recherche un médecin généraliste

ORSAN est un charmant petit village du Gard (1 200 habitants) situé au cœur du Gard Rhodanien proche d'Avignon (30 km), Bagnols-sur-Cèze (5 km).

Nous recherchons 1 médecin à temps plein ou 2 médecins en temps partagé en libéral pour remplacer le médecin du village parti à la retraite. Orsan est situé dans un bassin de population important (près de 30000 habitants) lié à la proximité du centre nucléaire de Marcoule et doit faire face à de nombreux départs à la retraite dans les 5 ans à venir.

La commune met à disposition du ou des médecins un local avec un loyer gratuit la première année puis 350€ par mois charges non comprises. Le local répond aux normes d'accessibilité handicapé. Il est situé en plein cœur du village (école, mairie, agence postale). Un projet de construction d'un nouveau bâtiment au cœur du village pourra également à terme regrouper les professions médicales (un kinésithérapeute, deux cabinets d'infirmière, une orthophoniste).

Nous pouvons fournir une aide à l'installation d'un jeune médecin (salle d'attente, lit de consultation, bureau, informatique).

**Merci de nous écrire à : Mairie d'ORSAN, 11 avenue des Tavans, 30200 ORSAN
ou par mail à l'adresse mairie@orsan.fr. Renseignement au 06 03 13 92 61**



VILLE DE MESQUER - QUIMAC

LA COMMUNE DE MESQUER RECHERCHE UN MEDECIN GENERALISTE

Située à 80 km de Nantes, 29 km de Saint-Nazaire, 15 km de La Baule et 8 km de Guérande, la commune de Mesquer compte 1 980 habitants et plus de 20 000 en période estivale. Mesquer accueille déjà des professionnels de santé (5 infirmières, 1 dentiste, 1 podologue), dispose de nombreux commerces ouverts à l'année, dont une pharmacie, d'une école primaire et maternelle ainsi qu'un accueil de loisirs et, a un tissu associatif très dense (plus de 70 associations).

Suite au décès du docteur, la commune recherche un docteur généraliste (potentiel de deux médecins). Un cabinet médical entièrement équipé sera mis à disposition y compris les dossiers médicaux des patients.
En cas de besoin, la commune pourra proposer un logement.

Contact :

M. Jean-Pierre BERNARD - Maire - Conseiller Départemental - 02 40 42 51 15 - 06 11 80 64 08



La commune de SEVREMONT (Vendée) recrute pour le 1^{er} janvier 2017 UN MEDECIN GENERALISTE SALARIE TEMPS PLEIN POUR SON CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

La commune de Sèvremont, située dans le pays de Pouzauges et à proximité du Puy du Fou, forme un bassin de vie de 6 600 habitants. Elle dispose de nombreux services : écoles, commerces de proximité (boulangeries, supérettes), pharmacies, banques. La vie associative y est particulièrement variée et dynamique (sport, culture).

Un centre municipal de santé a été ouvert en mars 2014 : il emploie actuellement deux médecins dont un médecin de 30 ans avec une patientèle en constante progression. Une secrétaire médicale employée à temps plein décharge les médecins des tâches administratives.

Le médecin exerçant dans le centre de santé pourra travailler en collaboration avec ses deux collègues, les kinésithérapeutes, le centre de soins infirmiers existant et ses collègues au sein de l'association des professionnels de santé du pays de Pouzauges et dans le cadre du projet territorial de santé.

Une maison médicale regroupant l'ensemble des professionnels de santé de la commune est en cours d'élaboration, avec une ouverture prévue en janvier 2018. Elle permettra et favorisera les temps d'échange entre professionnels.

D'ores et déjà, le centre municipal de santé dispose de locaux adaptés et modernes.

Statut et conditions attractifs.

Adresser la candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae)
avant le 1 décembre 2016 à :
Monsieur le Maire de Sèvremont
4, rue de La Rochejaquelein - La Flocellière - 85 700 Sèvremont

Pour toute précision complémentaire, contacter :
Mairie de Sèvremont - 4, rue de La Rochejaquelein - La Flocellière - 85 700 Sèvremont
Tél. : 02 51 57 22 19 - Mail : dgs.sevremont@orange.fr



Centre Hospitalier
Sud Gironde



Le Centre Hospitalier Sud Gironde Recherche sur le Site de La Réole :

» Un praticien en médecine polyvalente ou gériatrie pour son service de SSR

Ce service assure une prise en charge active et adaptée des suites de diverses pathologies à moyen terme après un traitement médical ou chirurgical avec 40 lits.

Pour postuler à cette offre vous devez être titulaire d'un diplôme de médecine ou en passe de l'être (fin d'internat), spécialisé en médecine générale ou en médecine gériatrique (ou susceptible de le devenir).

» Un praticien en médecine générale et/ou médecine interne et/ou gériatrie pour son service de médecine polyvalente

Ce service accueille des patients poly-pathologiques adressés par les médecins traitants ou en provenance des Urgences avec 25 lits de médecine dont 5 lits identifiés soins palliatifs. Pour postuler à cette offre, vous devez être titulaire d'un diplôme de médecine.

L'établissement est situé au cœur du Sud Gironde, entre Langon et Marmande, proche de l'autoroute A63 (sortie La Réole) qui dessert Bordeaux en 45 minutes.

Personne à contacter :
Mme Virginie CARVALHO ROSA
Secrétariat des Affaires Médicales
05 56 61 53 77
virginie.carvalho-rosa@ch-sudgironde.fr



Et si vous profitez de la Charente
et de sa qualité de vie !

ARDEVIE, appartient au secteur de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif.

À ce titre, l'association et l'ensemble de ses 200 collaborateurs mettent quotidiennement tout en œuvre pour faciliter l'accès aux soins et à des prestations de qualité au plus grand nombre.

En tant qu'organisme gestionnaire, ARDEVIE, gère 4 établissements :

- SAMSAH Domiclés16 - 26 places d'accompagnement
- EHPAD Les Écureuils - 93 places d'hébergement
- EHPAD Maison Ste-Marie - 77 places d'hébergement
- CSSR Les Glamots - 85 lits, 20 places de jour, 1200 consultations annuelles

Dans le cadre de son développement, l'association recherche :

1 MÉDECIN ORIENTÉ MPR
1 MÉDECIN GÉNÉRALISTE

pour le CSSR Les Glamots à Angoulême

1 MÉDECIN COORDONNATEUR à mi-temps
pour l'EHPAD Résidence Les Écureuils
à Angoulême

1 MÉDECIN COORDONNATEUR à mi-temps
pour l'EHPAD Maison Ste-Marie à Etagnac

Rémunération à partir de la convention collective FEHAP
du 31/10/1951 + prime d'installation.

Pour tout renseignement sur l'association Ardevie :
www.ardevie.org

Pour déposer votre candidature ou tout complément d'information
sur les offres : recrutement.cssr@ardevie.org

LOT-ET-GARONNE - LAFITTE SUR LOT

Village de 850 habitants et ses nombreuses retombées au cœur d'un Bassin de vie de 5 000 habitants dans un rayon de 5 km

URGENT

Recherche un médecin généraliste

Cabinet médical + logement gratuits (1 an)
Psychologue - Pharmacie - Infirmière Libérale
Qualité de vie agréable
À 1h de Bordeaux



Tél. : 05 53 84 03 08 - mairie@lafittesurlot.fr

www.lafittesurlot.fr



La COMMUNE DE PARDIES
(1 000 habitants) dans les Pyrénées-Atlantiques,
à une heure de la mer et des stations de ski

RECHERCHE POUR SON POLE MEDICAL

2 MEDECINS GENERALISTES

- › Pas d'achat de patientèle
- › 12 mois de loyers gratuits
- › Cadre de vie très agréable
- › Lieu d'installation moderne dans pôle de santé regroupant plusieurs professionnels de santé
- › Pharmacie et cabinets d'infirmiers à proximité

Contacteur : le secrétariat de la Mairie au 05 59 60 16 71



Commune
de Pardies



Etablissement SSR

Situé en Normandie, disposant d'une unité spécialisée dans la prise en charge des affections du système digestif, métabolique et endocrinien recherche

› Son deuxième médecin nutritionniste ou endocrinologue (titulaire du DESC ou équivalent) à temps plein ou temps partiel

› Un médecin généraliste à temps plein ou temps partiel

Activité salariée ou libérale

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact au 02 32 79 66 29 ou par mail : hbellekens@jonquilles.fr



web



Communauté de Communes
Interrégionale
de Blangy sur Bresle

Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

Recherche Médecins Généralistes

Pour intégrer la maison de santé pluridisciplinaire qui ouvrira à l'automne 2017 : 6 cabinets de médecins généralistes, 2 cabinets de médecins spécialistes, 1 salle d'urgence, 1 cabinet de psychologue, 1 cabinet d'orthophoniste, 2 cabinets d'infirmières, 1 espace kinésithérapeutes, 2 cabinets de dentistes, 1 espace CLIC, 1 cabinet de médecine du travail.

(Possibilité d'aides à l'installation par convention avec l'ARS de Rouen).

Territoire : 28 communes représentant un peu plus de 15 000 habitants, à 20 km du Tréport, station balnéaire connue pour ses hautes falaises ; à 30 km de la Baie de Somme ; à 40 mn de grandes agglomérations comme Amiens et Rouen.

Les médecins généralistes souhaitant nous rejoindre peuvent dès à présent s'installer dans l'ancien cabinet médical rénové de la commune de Blangy-sur-Bresle.

.....
Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle

20, rue de Barbentane - BP 65 - 76340 Blangy-sur-Bresle - Tél. : 02 35 94 02 76 - Mail : comcom.blangy@wanadoo.fr



web



Répertoriée en zone de désertification médicale future, la commune de **PUTTELANGE-AUX-LACS** (Moselle) compte 3153 habitants

recherche 2 médecins généralistes

pour intégrer une maison de santé dont le projet de construction est en cours.

En attendant l'aménagement de la maison de santé, des locaux peuvent être mis à la disposition des médecins à l'intérieur de la mairie.

Classée en pôle secondaire d'équilibre dans le schéma de cohérence territorial et bourg-centre, la commune compte :

- 7 médecins.
- 2 cabinets de kinésithérapie.
- 1 podologue.
- 1 orthophoniste.
- 10 infirmiers.
- 1 EHPAD d'une capacité de 72 lits.
- 2 pharmacies.

Equipements de la commune :

- Une station d'épuration réglementaire.
- Un collège de 500 élèves.
- Deux écoles primaires et maternelles.
- Un périscolaire.
- Trois supermarchés, deux boulangeries, quatre banques/assurances et de nombreux commerces.
- Un réseau de pistes cyclables en direction de l'ensemble du territoire.
- Deux centres sportifs et un court de tennis couvert.
- Un centre d'action culturelle.

- Deux plans d'eau de 55 et 75 ha et un camping municipal.
- Un embranchement autoroutier.
- Une gendarmerie et un centre départemental des pompiers.
- Fibre très haut débit.

Contact :

Monsieur Decker - Maire
03 87 09 60 01
mairie.puttelange@wanadoo.fr



web

Recherche Un Médecin Généraliste

MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE DE BAR-SUR-AUBE



LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

REGION GRAND-EST - DEPARTEMENT DE L'AUBE

Situé à 56 km de Troyes (magasins d'usines de marques d'habillement et cité médiévale), dans un territoire touristique (grands lacs de Champagne), au cœur du vignoble champenois, dans un canton de 13 000 habitants environ, Bar-sur-Aube est une petite ville pittoresque riche d'histoire et dotée d'une population diversifiée de 5 200 habitants.

Actuellement sur le territoire : 6 médecins libéraux en cours de regroupement dans une Maison de Santé Pluri-professionnelle, 2 médecins hospitaliers à temps partiel, effectuant avec les médecins libéraux les tours d'astreintes des permanences de soins de 20h00 à 24h00. Un médecin retraité depuis juillet 2016 n'a pas été remplacé et a laissé son cabinet équipé vacant...

Aucune indemnité de présentation n'est demandée pour intégrer l'équipe de la MSP ; seul le rachat de parts SCM pour frais participatifs, soit environ 1000 €.

Le médecin intéressé par notre offre pourra effectuer des remplacements au préalable (Bo% de rétrocession, sans néanmoins dépasser 6 mois à l'essai).

Il ou elle pourra effectuer un travail collaboratif dans le cadre de la MSP avec plusieurs médecins et professionnels de santé libéraux paramédicaux, en coordination de soins, et possibilité d'un exercice salarié complémentaire à l'hôpital local (sans aucune obligation), le tout dans une ambiance conviviale sur un mode confraternel de « compagnonnage », avec l'aide de deux Maîtres de Stages des Universités à proximité.

Le ou la futur(e) candidat(e) sera accueilli(e) par une équipe municipale particulièrement dynamique et très à l'écoute des problèmes de santé actuels.

Contact : Dr Christophe JOURDAN - docteurjordan@orange.fr



web



De portée régionale, la Fondation ILDYS, reconnue d'utilité publique, met au centre de ses préoccupations les valeurs d'humanisme, de solidarité et d'efficience.

La Fondation est un acteur incontournable de l'économie de la santé et de la solidarité.

Elle fédère l'engagement et la complémentarité des compétences de plus de 1 000 professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social : Les soins et la rééducation, le handicap et la dépendance ainsi que la protection de l'enfance.

Dans le cadre de son développement, la Fondation Ildys crée un Centre de santé polyvalent et recherche

2 MEDECINS GENERALISTES (H/F) CDI TEMPS PLEIN

Postes situés sur des communes de la côte des sables en baie de Morlaix. Très belle qualité de vie à proximité immédiate du bord de mer.

Activité : exercice de ville en équipe pluridisciplinaire avec diversification des activités (actions de prévention et d'éducation de la santé, formations régulières, inter remplacement). L'organisation administrative est assurée et coordonnée par la Fondation.

Convention spécifique : Activité salariale, dans le respect de la Convention Collective FEHAP 51 et ses avenants. Salaire évolutif en fonction de l'expérience, et des diplômes.

Durée travail : S'exprime sous la forme d'un forfait en nombre de jours travaillés dans l'année soit 211 jours/an.

Profil recherché :

- › Titulaire d'un DES en Médecine.
- › Thèse.
- › Inscription obligatoire au Conseil de l'Ordre des Médecins.
- › Expérience souhaitée.
- › Vous possédez de bonnes qualités relationnelles et avez le sens de la collaboration pluri et interdisciplinaire.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation) à :
Fondation ILDYS - Service des Ressources Humaines
Presqu'île de Perharidy - 29684 ROSCOFF Cedex
ou ressources.humaines@ildys.com



Suite départs, la commune de MUR-DE-BRETAGNE (22530)

RECHERCHE 3 JEUNES MEDECINS GENERALISTES. Pour reprendre une importante clientèle.

Atouts :

- › Mise à disposition gratuite d'un logement Type 3 pendant 1 an
- › Loyer du Centre Médical modeste, aucun apport financier nécessaire
- › Maison médicale neuve, fibre optique
- › Patientèle importante assurée (potentiel de 6 000 patients, 2 maisons de retraite (33 + 82 lits)
- › Centre hospitalier et clinique privée à 15 min
- › Offre médicale et paramédicale diversifiée : dentiste, infirmiers, kinés, orthophonistes, ostéopathes, pharmacie ...
- 2 écoles primaires, 2 collèges, 1 espace culturel, tous commerces (restaurant gastronomique ...)

- › Vie associative dynamique
- › Cadre de vie exceptionnel : forêts, rivières, lac de Guerlédan, Canal de Nantes à Brest, voie verte, randonnée, station VTT, sports nautiques, ville étape du Tour de France, producteurs locaux, foire bio ...

Référence vidéo : www.murdebretagne.net/vie_municipale/videos.html

Candidatures ou renseignements : 02 96 28 51 32 - mairie@murdebretagne.net - M. LE LU - Maire - hervelelu@hotmail.fr
www.murdebretagne.net



Localisation géographique

Commune de 2 500 habitants en zone rurale, en bordure de voie express (RN12), à 15 km de Morlaix, 40 km de Brest et 20 km des plus belles plages du Finistère nord (Carantec, Saint Pol de Léon et Roscoff), région touristique. Sur place sont présents : Commerces et infrastructures de loisirs, 2 écoles primaires et maternelles comptant 320 élèves, garderie et centre de loisirs. Le collège est à 4 km et le lycée à 10 km. L'aéroport est à 35 km.

GUICLAN RECHERCHE 2 MEDECINS

Offre : La commune de Guiclan cherche à installer un ou deux médecins généralistes pour remplacer le médecin parti en retraite. La commune connaît une évolution importante de sa population grâce à une politique d'urbanisation importante (250 nouvelles familles). Elle travaille sur un projet de pôle santé permettant de regrouper les professions médicales et d'attirer de nouvelles spécialités afin d'assurer un service complet à la population. La patientèle est diversifiée et en attente de successeur.

Au vu de l'évolution de la population (14% entre 2010 et 2015) et de l'arrivée de nouvelles familles avec des jeunes enfants, 2 médecins pourraient s'installer et dégager un revenu assuré. Le chiffre d'affaires du médecin retraitant était d'environ 270 000.00 €.

Contact : M. Le Maire - Raymond MERCIER - Marie place de l'Eglise 29410 GUICLAN
 Tél. : 02 98 79 62 05 ou 06 87 88 71 54 - Mail : communedeguiclan@wanadoo.fr



Rejoignez la communauté des Médecins Généralistes

Réseau
PR Santé



Sur
Reseauprosante.fr



www.reseauprosante.fr est un site Internet certifié HONcode



Pour tous renseignements, 01 53 09 90 05 - contact@reseauprosante.fr